



100° Audit

Commissariat aux comptes

**ASSOCIATION RESPONSABLE DE L'ETABLISSEMENT :
LYCEE KERPLOUZ LASALLE**

T: 02 97 54 23 80

**SIEGE SOCIAL : ROUTE DU BONO – BP 40417
56404 AURAY CEDEX**

***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
RELATIFS A L'EXERCICE CLOS
AU 31 DECEMBRE 2025***

**ASSOCIATION RESPONSABLE DE L'ETABLISSEMENT :
LYCEE KERPLOUZ LASALLE**

**SIEGE SOCIAL : ROUTE DU BONO – BP 40417
56404 AURAY CEDEX**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de l'ASSOCIATION RESPONSABLE DE LE TABLISSEMENT : LYCEE KERPLOUZ LASALLE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels l'ASSOCIATION RESPONSABLE DE L'ETABLISSEMENT : LYCEE KERPLOUZ LASALLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, que nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Vannes, le 26 mai 2026

Le Commissaire aux Comptes
CENT DEGRES AUDIT

Jean-Christophe ROCHUT
Commissaire aux comptes

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Bilan

Bilan Actif	Exercice clos le 31/12/25				
	31/12/23 Net	31/12/24 Net	Brut	Amortissements Dépréciations	Net
FRAIS D'ETABLISSEMENT (I)					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	0	2 590	10 337	5 818	4 518
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes					
Immobilisations incorporelles	0	2 590	10 337	5 818	4 518
Terrains	118 426	150 339	547 307	349 399	197 908
Constructions	2 944 004	2 977 117	13 825 754	11 208 207	2 617 547
Installations techniques, matériel et outillage industriels	318 430	249 269	2 155 118	1 819 131	335 987
Autres immobilisations corporelles	35 067	21 232	166 636	149 078	17 557
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	223 519	1 357 758	4 221 503	0	4 221 503
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations corporelles	3 639 446	4 755 715	20 916 318	13 526 815	7 390 503
Participations	0	1 500	1 500	0	1 500
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	825 110	828 983	829 693	0	829 693
Prêts					
Autres immobilisations financières	6 550	6 627	7 945	0	7 945
Immobilisations financières	831 660	837 110	839 138	0	839 138
ACTIF IMMOBILISE (II)	4 471 106	5 595 415	21 765 792	13 531 634	8 234 159
Stocks et en-cours	42 766	31 940	32 570	6 774	26 797
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 406 876	1 311 472	1 353 395	39 608	1 313 787
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	226 145	524 775	354 680	0	354 680
Charges constatées d'avance	46 529	40 478	77 283	0	77 283
Créances	1 679 550	1 876 725	1 785 358	39 608	1 745 750
Valeurs mobilières de placement	1 271 250	1 275 080	1 152 738	0	1 152 738
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	1 312 259	1 448 426	2 044 758	0	2 044 758
ACTIF CIRCULANT (III)	4 305 826	4 632 170	5 015 423	45 382	4 970 042
Frais d'émission des emprunts (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)	0	273	0	0	0
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	8 776 932	10 227 859	26 781 216	13 577 015	13 204 201

CENT DEGRES AUDIT
Société de Commissariat Aux Comptes
16 rue Alfred Kastler
PIBS 2
56037 VANNES cedex 3705
Tél : 02 97 54 23 80



Bilan Passif	Exercice clos le 31/12/23	Exercice clos le 31/12/24	Exercice clos le 31/12/25
Fonds propres statutaires sans droit de reprise			
Fonds propres complémentaires sans droit de reprise	443 788	443 788	443 788
Fonds propres sans droit de reprise	443 788	443 788	443 788
Fonds propres statutaires avec droit de reprise			
Fonds propres complémentaires avec droit de reprise			
Fonds propres avec droit de reprise	0	0	0
Ecart de réévaluation			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité	1 873 584	1 873 584	1 873 584
Autres réserves			
Réserves	1 873 584	1 873 584	1 873 584
Report à nouveau	2 290 862	2 768 597	3 143 307
Excédent ou déficit de l'exercice	477 735	374 711	501 023
Situation nette (sous-total)	5 085 969	5 460 680	5 961 703
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	1 691 218	1 782 782	2 437 405
Provisions réglementées			
FONDS PROPRES (I)	6 777 188	7 243 462	8 399 107
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
FONDS REPORTES ET DEDIES (II)	0	0	0
Provisions pour risques	0	13 315	0
Provisions pour charges	114 731	111 971	98 766
PROVISIONS (III)	114 731	125 286	98 766
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	559 528	1 320 288	3 342 032
Emprunts et dettes financières diverses	555	1 056	0
Instruments financiers à terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	208 918	307 825	145 473
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	240 949	230 172	211 453
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	13 938	59 503
Autres dettes	139 357	187 724	138 355
Produits constatés d'avance	735 707	798 108	809 511
DETTES (IV)	1 885 013	2 869 110	4 706 328
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif (V)			
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	8 776 932	10 227 859	13 204 201

CENT DEGRES AUDIT
Société de Commissariat Aux Comptes
16 rue Alfred Kastler
PIBS 2
56037 VANNES cedex 3705
Tél : 02 97 54 23 80



Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice 2023	Exercice 2024	Exercice 2025
Cotisations			
Ventes de biens	12 281	12 328	12 574
<i>Ventes de dons en nature</i>			
Ventes de prestations de service	3 140 558	3 164 574	3 230 951
<i>Parrainages</i>			
Ventes de biens et services	3 152 839	3 176 901	3 243 525
Concours publics et subventions d'exploitation	1 818 278	1 858 261	2 286 965
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable			
<i>Dons manuels</i>	0	0	3 850
<i>Mécénats</i>			
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>			
Ressources liées à la générosité du public	0	0	3 850
Contributions financières	46 252	35 722	17 590
Produits de tiers financeurs	1 864 530	1 893 983	2 308 405
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	85 232	62 335	54 146
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0	494
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	13 325	690	5 942
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	5 115 926	5 133 910	5 612 513
Achats de marchandises	58 693	37 040	34 072
Variation de stock	0	2 939	1 603
Autres achats et charges externes	1 717 212	1 708 465	1 720 201
Aides financières	34 497	36 393	32 525
Impôts, taxes et versements assimilés	142 163	150 787	151 466
Salaires	1 932 424	1 991 679	1 942 574
Cotisations sociales	612 938	650 689	652 601
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	609 699	561 178	558 431
Dotations aux provisions	19 539	31 519	6 007
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			
Report en fonds dédiés			
Autres charges	12 812	7 031	15 448
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	5 139 979	5 177 720	5 114 927
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-24 053	-43 811	497 586
Produits de participations			
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	23 967	28 376	26 160
Autres intérêts et produits assimilés	20 383	24 163	25 775
Reprises sur dépréciations et provisions	41 123	5 431	428
Différences positives de change			
Produits des immobilisations financières cédées			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie			
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	85 473	67 970	52 363
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières			
Intérêts et charges assimilées	8 245	9 825	41 031
Différences négatives de change			
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instr. de trésorerie			
TOTAL CHARGES FINANCIERES (IV)	8 245	9 825	41 031
2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)	77 227	48 145	11 332
3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	53 175	4 335	508 918

CENT DEGRES AUDIT
Société de Commissariat Aux Comptes
16 rue Alfred Kastler
PIBS 2
56037 VANNES cedex 3705
Tél : 02 97 54 23 80

Compte de résultat	Exercice 2023	Exercice 2024	Exercice 2025
Produits exceptionnels (V)	432 626	381 178	0
Charges exceptionnelles (VI)	2 898	2 803	0
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	429 728	378 376	0
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)	5 168	8 000	7 895
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	5 634 025	5 573 053	5 664 876
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	5 156 290	5 193 347	5 163 853
5 - EXCEDENT OU DEFICIT	477 735	374 711	501 023
Dons en nature			
Prestations reçues en nature			
Bénévolat			
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	0	0	0
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE	0	0	0
SOLDE CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	0	0	0

CENT DEGRES AUDIT
Société de Commissariat Aux Comptes
16 rue Alfred Kastler
PIBS 2
56037 VANNES cedex 3705
Tél : 02 97 54 23 80



Annexes comptables

I. Informations générales

1 - Identification de l'association, objet social, activités, moyens mis en œuvre

L'association "LEAP Kerplouz lasalle" a pour objet d'assumer juridiquement la gestion d'établissements d'enseignement fondés par l'autorité canonique compétente. Elle peut à cet effet se livrer à toute activité de gestion se rapportant directement ou indirectement, à l'éducation, l'enseignement, la formation et la culture sous toutes leurs formes et d'une manière générale se livrer à toute activité en lien avec son objet principal (accueil, transport, hébergement, restauration, mise à disposition de locaux, etc.). L'enseignement, qui constitue l'activité principale de l'association, est exercé sous contrat d'association avec l'Etat.

L'association propose les activités suivantes : Lycée Agricole, Apprentissage, Formation continue, Restauration, Pension

Pour assurer ces activités, l'association s'appuie sur :

- 58 équivalents temps plein salariés
- 44 personnels enseignants mis à disposition par l'Etat

2 - Faits marquants de l'exercice

Néant

3 - Evénements postérieurs à la clôture

Néant

II. Principes, règles et méthodes comptables

1 - Durées et dates de l'exercice comptable

L'exercice clos a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/25 au 31/12/25.
L'exercice 2024 avait aussi une durée de 12 mois.

2 - Référentiel comptable

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/25 ont été établis en euros, selon le principe de continuité d'exploitation et conformément aux dispositions réglementaires en vigueur (rèlements ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et en appliquant la nomenclature comptable de l'Enseignement catholique associé à l'Etat par contrat (édition 2025) définie et publiée par la FNOGEC et le CNEAP.

3 - Dérogations aux principes et méthodes comptables

Néant

4 - Changements comptables

Permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06.

III. Notes sur le Bilan

1 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Un tableau des mouvements des immobilisations est joint (cf. Tableau n°1)

CENT DEGRES AUDIT

Société de Commissariat Aux Comptes

16 rue Alfred Kastler

PIBS 2

56037 VANNES cedex 3706

Tél : 02 97 64 23 80



Les frais d'acquisition des immobilisations sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations. Ils comprennent les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition de l'immobilisation.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de la durée réelle d'utilisation des immobilisations.

Les bâtiments font l'objet d'une décomposition, chaque composant suivant un plan d'amortissement qui lui est propre.

Immobilisation ou composant - amortissements habituellement pratiqués	Durée d'amortissement	Taux d'amortissement linéaire
Structure (gros œuvre)	25 à 50 ans	2 à 4 %
Façades, étanchéité, couverture et menuiseries extérieures	15 à 20 ans	5 à 6,66 %
Installations générales et techniques	10 à 15 ans	6,66 à 10 %
Agencements intérieurs et décoration (cloisons, carrelages...)	10 à 15 ans	6,66 à 10 %
Equipped de restauration	8 à 12 ans	8,33 à 12,5 %
Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans	10 à 20 %
Mobilier scolaire	5 à 10 ans	10 à 20 %
Mobilier cantine et hébergement	5 à 10 ans	10 à 20 %
Matériel et équipements pédagogiques	3 à 10 ans	10 à 33,33 %
Matériel de transport	3 à 5 ans	20 à 33,33 %
Matériel informatique	2 à 5 ans	20 à 50 %
Matériel de reprographie	2 à 5 ans	20 à 50 %
Logiciels	2 à 3 ans	33,33 à 50 %

Un tableau des mouvements des amortissements est joint (cf. Tableau n°2).

2 - Dépréciations d'éléments d'actif

Les dépréciations des créances, en particulier celles liées aux clients, ont été calculées en fonction du risque individuel de non recouvrement. Ce risque a été apprécié compte tenu des circonstances (présence de l'élève dans l'établissement, incidents de paiement constatés, etc.) et du principe de prudence.

Un tableau des mouvements des dépréciations est joint (cf. Tableau n°3).

3 - Échéance des créances et des dettes

Un état des créances et des dettes ventilées par échéance est joint (cf. Tableaux 4).

4 - Évaluation des valeurs mobilières de placement

Un tableau des valeurs mobilières est joint si l'établissement dispose de VMP cotées (cf. Tableau n°5 le cas échéant). Il fait état, par catégorie de titres, des différences d'évaluation entre la valeur historique et la valeur de marché. En cas de moins-value latente (correspondant à une valeur historique supérieure à la valeur de marché), une dépréciation est constatée. La variation des dépréciations des VMP au cours de l'exercice figure dans le tableau des mouvements des dépréciations (cf. Tableau n°3 le cas échéant).

5 - Fonds propres

Un tableau de variation des fonds propres est joint (cf. Tableau n°6).

6 - Subventions d'investissement

En application du plan comptable général, les subventions d'équipement destinées à acquérir des immobilisations sont inscrites dans les comptes 13 présentés au passif du bilan dans les fonds propres. Elles font l'objet d'une constatation progressive dans le compte de résultat en produit exceptionnel.

La reprise des subventions d'investissement qui financent des immobilisations amortissables s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement des immobilisations acquises au moyen de ces subventions.

Les tableaux de variation et d'octroi des subventions d'investissement sont joints (cf. Tableaux n°7a et 7b).

7 - Provisions

Engagements de retraite :

Une provision pour engagements de retraite est comptabilisée par l'association. Son montant est évalué à 98 766 €.

L'évaluation des engagements est effectué via une méthode actuarielle, en application de la convention collective OEFMT chapitre 5, article 27, d'un coefficient d'actualisation de 3,7%, et d'un taux de GVT de 2,0%.

CENT DEGRES AUDIT
Société de Commissariat Aux Comptes
16 rue Alfred Kastler
PIBS 2
56037 VANNES cedex 3705 Ingenium Expertise
Tél : 02 97 54 23 80

**Autres provisions :**

Néant

Un tableau des mouvements des provisions est joint (cf. Tableau n°8).

8 - Fonds dédiés

La partie des ressources (dons, subventions, etc.) dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pas pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Les sommes inscrites au passif en « Fonds dédiés » sont rapportées en produits au cours des exercices suivants dans le compte « Utilisations de fonds dédiés » au fur et à mesure de la réalisation du projet défini.

Un tableau des mouvements des fonds dédiés est joint si l'association en fait état (cf. Tableau n°9 le cas échéant).

9 - Passifs éventuels

Néant

IV. Notes sur le compte de résultat**1 - Méthode retenue pour la comptabilisation des cotisations**

L'adhésion à l'association ne nécessite pas le versement d'une cotisation.

2 - Information sur les concours publics et les subventions

Un tableau de détail des concours publics et subventions est joint (cf. Tableau n°10).

3 - Ventilation du chiffre d'affaires

Un tableau de ventilation du chiffre d'affaires est joint (cf. Tableau n°11).

4 - Effectif employé pendant l'exercice

Ventilation des effectifs moyens de l'exercice :

- Salariés de droit privé : 58 ETP

- Enseignants de droit public : 44 ETP

5 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à donner des éléments de rémunération individuels.

6 - Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires facturés au titre de la certification légale des comptes : 6 773 € TTC.

7 - Rattachement des charges et des produits à l'exercice

Postes du bilan	Montant (€)	Commentaires
Fournisseurs	17 394	Les charges à payer des fournisseurs sont majoritairement composées de factures non parvenues sur des prestations effectuées sur l'exercice. Celles des personnel et organismes sociaux sont constituées de charges sur salaires non versées à la clôture et de provisions (congrés payés notamment). Pour l'Etat et ses collectivités, il s'agit de charges sur salaires ou de subventions perçues d'avance.
Personnel et organismes sociaux	46 297	
Etat et collectivités	34 118	
Autres charges à payer	82 046	
Charges à payer	179 854	
Familles et usagers	339 196	Les produits à recevoir familles et usagers concernent des prestations effectuées sur l'année scolaire et non enregistrées à la clôture. Pour l'Etat et ses collectivités, il s'agit majoritairement de subventions justifiées sur l'exercice. Les autres produits à recevoir sont composés de régularisation des comptes sociaux ou des autres tiers.
Etat et collectivités	1 825	
Autres produits à recevoir	0	
Produits à recevoir	341 021	
Charges constatées d'avance	77 283	Il s'agit généralement de charges et produits affectés à l'année scolaire suivante : fournitures scolaires, abonnements, contrats périodiques, etc.
Produits constatés d'avance	809 511	

CENT DEGRES AUDIT

Société de Commissariat Aux Comptes

16 rue Alfred Kastler

PIBS 2

56037 VANNES cedex 3705

Tél : 02 97 54 23 80



8 - Charges et produits exceptionnels

V. Autres informations

1 - Informations sur les transactions avec les contreparties

Néant

2 - Engagement financiers donnés et reçus

Néant

3 - Engagements pris en matière de crédit-bail

Néant

4 - Contributions volontaires en nature

Néant

5 - Autres informations significatives

Actif Immobilisés :

Les constructions figurant à l'actif du bilan font l'objet d'un bail à construction, et de ce fait, au terme du contrat, les immeubles réintégreront le patrimoine du propriétaire du terrain.

Subventions d'investissements attribuées par la Région :

Selon les termes des conventions signées avec la Région Bretagne, l'association en cas de cessation d'activité ou de désaffectation prématurée devra rembourser les subventions au prorata du temps d'affectation du bien financé à des activités d'enseignement. Pour les biens immobiliers le temps d'affectation est de 15 ans et pour le mobilier de 5 ans.

CENT DEGRES AUDIT
Société de Commissariat Aux Comptes
16 rue Alfred Kastler
PIBS 2
56037 VANNES cedex 3705
Tél : 02 97 54 23 80



Tableau n°1 - Mouvements des immobilisations (€)	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Réaffectations	Fin d'exercice
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	7 010	3 326			10 337
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes					
Immobilisations incorporelles	7 010	3 326			10 337
Terrains	477 548	56 510		13 249	547 307
Constructions	13 816 441	9 313			13 825 754
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 939 747	215 371			2 155 118
Autres immobilisations corporelles	160 347	10 289	4 000		166 636
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	1 357 758	2 876 994		-13 249	4 221 503
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations corporelles	17 751 841	3 168 477	4 000		20 916 318
Participations	1 500				1 500
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	829 411	200 282	200 000		829 693
Prêts					
Autres immobilisations financières	6 627	1 818	500		7 945
Immobilisations financières	837 538	202 100	200 500		839 138
TOTAL IMMOBILISATIONS	18 596 389	3 373 903	204 500		21 765 792

Tableau n°2 - Mouvements des amortissements (€)	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Réaffectations	Fin d'exercice
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	4 420	1 398			5 818
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles	4 420	1 398			5 818
Terrains	327 210	22 189			349 399
Constructions	10 839 324	368 883			11 208 207
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 690 478	128 654			1 819 131
Autres immobilisations corporelles	139 115	13 964	4 000		149 078
Immobilisations corporelles	12 996 126	533 689	4 000		13 525 815
TOTAL AMORTISSEMENTS	13 000 546	535 088	4 000		13 531 634

CENT DEGRES AUDIT
Société de Commissariat Aux Comptes
16 rue Alfred Kastler
PIBS 2
56037 VANNES cedex 3706
Tél : 02 97 54 23 80



Tableau n°3 - Mouvements des dépréciations d'éléments d'actif (€)	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	428		428	
Stocks et en-cours	7 337	40	1 603	5 774
Créances clients, usagers et comptes rattachés	36 321	23 303	20 016	39 608
Autres créances				
Valeurs mobilières de placement				
Total dépréciations	44 086	23 343	22 047	45 382
Dotations/reprises d'exploitation		23 343	21 619	
Dotations/reprises financières			428	
Dotations/reprises exceptionnelles				
Total dotations et reprises		23 343	22 047	

Tableau n°4a - Etat des échéances des créances (€)	Montant brut au 31/12/25	Échéances	
		≤ 1 an	> 1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	7 945		7 945
Créances de l'actif immobilisé	7 945		7 945
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 353 395	1 353 395	
Créances reçues par legs ou donations			
Créances fiscales et sociales	251 613	251 613	
Autres créances	103 067	103 067	
Créances de l'actif circulant	1 708 075	1 708 075	
TOTAL CREANCES	1 716 020	1 708 075	7 945

Tableau n°4b - Etat des échéances des dettes (€)	Montant brut au 31/12/25	Échéances			Sûretés réelles consenties
		≤ 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	
Emprunts obligataires et assimilés					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 342 032	327 191	858 601	2 156 240	
Emprunts et dettes financières diverses					
Dettes financières	3 342 032	327 191	858 601	2 156 240	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	145 473	145 473			
Dettes des legs ou donations					
Dettes fiscales et sociales	211 453	211 453			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	59 503	59 503			
Autres dettes	138 355	138 355			
Autres dettes	554 785	554 785			
TOTAL DETTES	3 896 817	881 976	858 601	2 156 240	

Tableau n°5 - Valeurs mobilières de placement (€)	Solde comptable	Valeur de marché	Plus-value	Moins-value
SICAV et FCP	150 000	150 000		
Bons de caisse et dépôts à terme	1 000 000	1 303 884	303 884	
Obligations				
Autres valeurs mobilières				
Valeurs mobilières immobilisées	829 693	829 693		
Valeurs mobilières de placement	1 979 693	2 283 577	303 884	

CENT DEGRES AUDIT
Société de Commissariat Aux Comptes
16 rue Alfred Kastler
PIBS 2
56037 VANNES cedex 3705
Tél : 02 97 54 23 80



Tableau n°6 - Variation des fonds propres (€)	Début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Fin d'exercice
Fonds propres statutaires sans droit de reprise					
Fonds propres complémentaires sans droit de reprise	443 788				443 788
Fonds propres sans droit de reprise	443 788				443 788
Fonds propres statutaires avec droit de reprise					
Fonds propres complémentaires avec droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	1 873 584				1 873 584
Autres réserves					
Réserves	1 873 584				1 873 584
Report à nouveau	2 768 597	374 711			3 143 307
Excédent ou déficit de l'exercice	374 711	-374 711	501 023		501 023
Situation nette (sous-total)	5 460 680		501 023		5 961 703
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	1 782 782		1 029 832	375 210	2 437 405
Provisions réglementées					
TOTAL FONDS PROPRES	7 243 462		1 530 855	375 210	8 399 107

Tableau n°7a - Variation des subventions d'investissement (€)	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Montant nominal	6 413 470	1 029 832		7 443 303
Quote-part virée au résultat	4 630 688	375 210		5 005 898
Montant net figurant au passif du bilan	1 782 782	654 622		2 437 405

Tableau n°7b - Subventions d'investissement octroyées (€)	2025
Subventions d'investissement : Etat	7 440
Subventions d'investissement : Région	131 955
Subventions d'investissement : Département	
Subventions d'investissement : Communes et groupements de communes	
Solde de la taxe d'apprentissage affectée aux investissements	53 586
Autres subventions d'investissements	
Total subventions d'investissement octroyées	192 981

Tableau n°8 - Mouvements des provisions (€)	Début d'exercice	Augmentations : dotations	Diminutions : reprises		Fin d'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Risques	13 315		13 315		
Pensions et obligations similaires	111 971	6 007	736	18 476	98 766
Gros entretien					
Autres provisions pour charges					
Total provisions	125 286	6 007	14 051	18 476	98 766
Dotations/reprises d'exploitation		6 007	32 527		
Dotations/reprises financières					
Dotations/reprises exceptionnelles					
Total dotations et reprises		6 007	32 527		

CENT DEGRES AUDIT
Société de Commissariat Aux Comptes
16 rue Alfred Kastler
PIBS 2
56037 VANNES cedex 3705
Tél : 02 97 54 23 80



Tableau n°9 - Mouvements des fonds dédiés (€)	Fonds à utiliser en début d'exercice	Augmentations : reports	Diminutions : utilisations*	Fonds restant à utiliser en fin d'exercice	Dont projets sans dépense depuis 2023
Total subventions d'exploitation					
Total contributions financières d'autres organismes					
Total ressources liées à la générosité du public					
TOTAL FONDS DEDIES					

Diminutions, dont remboursements opérés sur l'exercice :

Tableau n°10 - Détail des concours publics et subventions obtenus au cours de l'exercice (€)	2024	2025
Aides à l'emploi	5 180	5 667
Concours public : Forfait Etat		
Concours public : Forfait Conseil Régional		
Concours public : Forfait Conseil Départemental		
Concours public : Forfait Commune		
Forfaits d'externat		
Concours publics de l'Etat relatifs à l'enseignement agricole	1 825 783	1 893 250
Autres concours publics		
Subventions : Etat		
Subventions : Conseil Régional	15 791	12 838
Subventions : Conseil Départemental		
Subventions : Commune	288	
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat		375 210
Solde de la taxe d'apprentissage affectée au fonctionnement	7 653	
Subventions issues des programmes de l'Union Européenne		
Autres subventions et reports	3 566	
Subventions	27 297	388 048
Total concours publics et subventions d'exploitation	1 853 261	2 286 965

Tableau n°11 - Ventilation du chiffre d'affaires (€)	2025
Formation initiale sous statut scolaire	1 249 599
Formation initiale par apprentissage	1 580 022
Formation professionnelle continue	413 905
Total du chiffre d'affaires	3 243 525

CENT DEGRES AUDIT
Société de Commissariat Aux Comptes
16 rue Alfred Kastler
PIBS 2
56037 VANNES cedex 3705
Tél : 02 97 54 23 80